



Marseille, le 30 mars 2018

## Communiqué de presse

### Renforcement des contrôles routiers à l'occasion du week-end de Pâques

En prévision des flux de circulation importants en ce week-end prolongé de Pâques, notamment marqué par la fêria d'Arles, **708 policiers et gendarmes** seront mobilisés sur les routes du département du vendredi 30 mars au lundi 2 avril pour s'assurer que les automobilistes adoptent une conduite responsable.

Sur **281 points de contrôles et opérations de surveillance**, les forces de l'ordre porteront une attention toute particulière aux comportements et aux infractions à l'origine des accidents ainsi qu'à ceux qui en aggravent les conséquences : vitesse excessive ou non-maîtrisée, téléphone au volant, non-respect de stop, de feu rouge, franchissement de ligne continue, non-port d'équipements de sécurité et conduite sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants.

Le préfet de police appelle à la plus grande prudence sur les routes. Il rappelle notamment que l'alcool est l'une des premières causes de la mortalité routière, en cause dans près d'un tiers des accidents mortels et qu'il est interdit de conduire avec une alcoolémie supérieure à 0,5g d'alcool par litre de sang et à 0,2g pour les permis probatoires.



Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet/Communication

Mathieu DUROSELLE – 04.96.10.62.15 / 06.74.60.02.05 – [mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr](mailto:mathieu.duroselle@interieur.gouv.fr)

Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71 – [marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr](mailto:marie-flore.vallon@interieur.gouv.fr)

[pp13-communication@interieur.gouv.fr](mailto:pp13-communication@interieur.gouv.fr)

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)



Préfecture de police des Bouches-du-Rhône



@prefpolice13